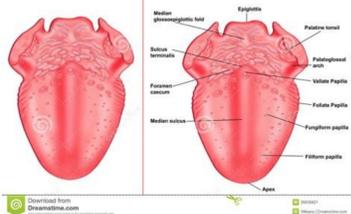


I'm not robot  reCAPTCHA

I'm not robot!

Structure de la langue française tcf pdf

Le TCF tout public s'adresse à toute personne de 16 ans ou plus dont le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite, pour des raisons académiques (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...), professionnelles (employés ou futurs employés...) ou personnelles, faire évaluer son niveau de français. Assorti d'une épreuve d'expression écrite obligatoire, le TCF tout public est le test officiel reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de la Culture dans le cadre de la DAP. Le TCF tout public est le test de niveau linguistique du ministère français de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Il évalue les compétences en français langue générale des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. À ce titre, il est donc reconnu par : le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité sous l'égide du ministère de l'Intérieur, le ministère de la Culture, le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI), les autorités universitaires, les centres de formation en langues, le monde professionnel.

Le TCF dans le cadre de la DAP Ce TCF est composé de 3 épreuves obligatoires, présentées sous forme de questions à choix multiples (QCM) et de 2 épreuves complémentaires et facultatives, proposées sous forme d'exercices et que le candidat peut choisir de passer ou non en fonction de ses besoins : Compréhension orale* : Épreuve collective : 29 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) Maîtrise des structures de la langue* : Épreuve collective : 18 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) Compréhension écrite* : Épreuve collective : 29 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) Expression écrite : Épreuve collective : 3 exercices Expression orale : Épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices *Dans le cadre d'une passation sur ordinateur, le QCM est composé de 91 items. Les 15 items supplémentaires (5 dans chacune des compétences) par rapport à la version papier n'entrent pas dans le calcul du score final. Ils permettent à France Éducation international de conduire des analyses sur la validité des items. Le TCF tout public a une durée variable selon le nombre d'épreuves présentées (entre 1 heure 25 au minimum et 2 heures 37 au maximum) : Compréhension orale* : 25 minutes ; Maîtrise des structures de la langue* : 15 minutes ; Compréhension écrite* : 45 minutes ; Expression écrite : 60 minutes ; Expression orale : 12 minutes (dont 2 minutes de préparation). *Dans le cadre d'une passation sur ordinateur, le temps de passation de la compréhension orale, de la maîtrise des structures de la langue et de la compréhension écrite compte une dizaine de minutes supplémentaire par rapport à une passation sur support papier. Ces questions testent les capacités à comprendre le français parlé, comme, par exemple : des mots familiers et des expressions courantes dans des situations de communication courante (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.) ; l'essentiel de messages et d'annonces simples et claires ; des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets personnels ou professionnels ; des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ; tout genre de discours prononcé à un débit courant. Cette épreuve est constituée de questions à choix multiples (QCM). Pour chaque question, il y a 4 choix de réponse (A, B, C, D) mais une seule réponse est exacte.



Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive. ATTENTION : Chaque enregistrement n'est diffusé qu'une seule fois. La question est posée après l'écoute du document sonore. Ces questions testent les capacités à maîtriser les structures de la langue, des plus élémentaires aux plus complexes, en : repérant des erreurs de lexique ou de registre de langue ; choisissant l'équivalent d'une expression ou d'un terme grammatical ; choisissant les formulations correctes en fonction d'une situation de communication. Cette épreuve est constituée de questions à choix multiples (QCM). Pour chaque question, il y a 4 choix de réponse (A, B, C, D) mais une seule réponse est exacte. Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive. Cette épreuve teste les capacités à comprendre le français écrit, comme, par exemple : des noms familiers, des mots et des phrases très simples utilisés dans des situations de communication (messages et lettres amicales ou administratives) ; des informations contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus et horaires, etc.) ; des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles) ; des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail ; des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits ; des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés ; des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, d'articles spécialisés. Cette épreuve est constituée de questions à choix multiples (QCM). Pour chaque question, il y a 4 choix de réponse (A, B, C, D) mais une seule réponse est exacte. Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive. Cette épreuve teste les capacités à s'exprimer en français à l'oral et est composée de 3 tâches : Tâche 1 - Entretien dirigé sans préparation (2 minutes) : le candidat doit faire la preuve de sa capacité à échanger avec une personne qu'il ne connaît pas (l'examinateur). Tâche 2 - Exercice en interaction avec préparation (5 minutes 30 dont 2 minutes de préparation) : le candidat doit faire la preuve de sa capacité à obtenir des informations dans une situation de la vie quotidienne courante. Le statut de l'interlocuteur et du candidat sont précisés dans la consigne. Tâche 3 - Expression d'un point de vue sans préparation (4 minutes 30) : le candidat fait preuve de sa capacité à parler de manière spontanée, continue et convaincante en répondant à une question choisie par l'examinateur. Dans cette épreuve, le candidat est évalué sur ses capacités à : parler de soi, de son environnement, familial et professionnel ; poser des questions adaptées à la situation de communication proposée ; donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer son accord et son désaccord ; présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte ; présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure. Cette épreuve teste les capacités à s'exprimer en français à l'écrit et est composée de 3 tâches : rédaction d'un message pour décrire, raconter et/ou expliquer, adressé à un ou plusieurs destinataires, dont le statut a été précisé dans la consigne. Nombre de mots attendu : minimum 60 mots/maximum 120 mots. rédaction d'un article, d'un courrier, d'une note, ... à l'intention de plusieurs destinataires pour faire un compte rendu d'expérience ou un récit.

Centre international d'études pédagogiques
Établissement public du ministère de l'Éducation nationale

Attestation
TCF - Test de connaissance du Français

Centre : Alger, Centre culturel français d'Alger
Date de la session : 14 mars 2009

Nom : NAFA
Prénom(s) : Yacine
Code candidat : 213002-01-090314-205433

Date de naissance : 30 octobre 1979 **Pays de naissance** : ALGERIE
Nationalité : ALGERIENNE **Langue usuelle** : kabylie

Résultat global * : 416 points, niveau B2 du CECR**

Résultats détaillés :

Épreuves obligatoires	Score	Niveau CECR**	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Compréhension orale	477	B2	■	■	■	■	■	■
Structures de la langue	500	C1	■	■	■	■	■	■
Compréhension écrite	334	B1	■	■	■	■	■	■

Épreuves facultatives

Épreuves facultatives	Note (20)	Niveau CECR**	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Expression orale	Non inscrit à cette épreuve							
Expression écrite	Non inscrit à cette épreuve							

* Résultat global obtenu aux épreuves de compréhension orale, structures de la langue et compréhension écrite
**CECR : Cadre européen commun de référence pour les langues, voir le web

N° de l'attestation : 213002-01-090314-215266 **Le directeur du CIEP**
Expire le : 13 mars 2011 Yacine LECDDQ

1, avenue Léon Jouhaux - 92318 Sèvres cedex - France
Téléphone : 33 (0)1 45 07 80 80
Télécopie : 33 (0)1 45 07 80 84
Courriel : tcf@ciep.fr
Site internet : http://www.ciep.fr/tcf

Comptes rendus et récits seront accompagnés de commentaires, d'opinions ou d'arguments, en fonction d'un objectif (ex : revendiquer, se réconcilier, ...). Nombre de mots attendu : minimum 120 mots/maximum 150 mots. rédaction d'un texte (pour un journal, un site Internet, un collègue, un supérieur hiérarchique, ...) qui compare deux points de vue portant sur un fait de société, exprimés dans deux documents. Le candidat donne son avis sur le thème traité dans les deux documents. Nombre de mots attendu : minimum 120 mots/maximum 180 mots. Dans cette épreuve, le candidat est évalué sur ses capacités à : communiquer un message de façon claire ; donner les informations demandées : décrire, raconter, expliquer ; justifier un choix, une position, une décision, ... ; enchaîner des idées et faire preuve de cohérence dans son discours ; comparer deux points de vue ; exprimer son avis et l'argumenter ; utiliser un vocabulaire et des structures adaptés à la tâche demandée ; être capable de reformuler. Attention ! La copie d'expression écrite pourrait être évaluée « A1 non atteint » si : l'écriture n'est pas lisible (en cas de passation sur support papier) ; chaque tâche n'est pas réalisée avec le nombre mots exigé ; la production est hors-sujet ; une ou plusieurs tâches ne sont pas réalisées. Les sessions du TCF tout public sont organisées tout au long de l'année. Les centres agréés sont autorisés à organiser les sessions en fonction de leurs possibilités. Il vous appartient de contacter directement le centre agréé TCF le plus proche de votre domicile. Le centre agréé TCF vous renseignera sur : les dates des sessions ; la procédure d'inscription ; le lieu de la passation des épreuves ; le support de passation (sur papier ou sur support ordinateur) ; le tarif. Vous pouvez vous présenter autant de fois que vous le souhaitez au TCF tout public. Vous devez, cependant, attendre 30 jours entre chaque passation quelle que soit la déclinaison concernée. Aucun diplôme ni aucune préparation ne sont requis pour pouvoir présenter le TCF. Un candidat peut choisir de ne s'inscrire qu'à la seule épreuve d'expression écrite ou qu'à la seule épreuve d'expression orale ou qu'à aux seules épreuves d'expression écrite et orale à la condition d'avoir passé les épreuves obligatoires (les QCM) : la date de passation des épreuves complémentaires est fixée, au plus tard, 60 jours avant la date de fin de validité de l'attestation initiale (qui correspond à la date de passations des QCM). Dans ce cas, il doit obligatoirement communiquer le code candidat de l'attestation correspondant aux épreuves QCM.

CELAT
Structure de la langue niveau 5

56 « Faites attention. Vous êtes sur les nerfs en ce moment. Cela crée ... de tension avec vos concurrents.
- Je vais me calmer. Ne vous inquiétez pas. »
A. une chute B. un écart
C. un regain D. un retour

57 « Tes désirs sont des ordres. À condition que ton entourage ... bien accepter de les exécuter ! »
A. voulait B. veut
C. voulait D. veulot

58 « Vous avez la mauvaise habitude de faire cavalier ... et, après, vous souffrez de cet isolement ! »
A. fou B. leste
C. seul D. simple

59 « Reste concentré ... tes dossiers, ne te laisse pas distraire. »
A. dans B. par
C. pour D. sur

60 « La prison change, changez-la avec nous. Nous recrutons des surveillants ... »
A. carcéraux B. cardiaux
C. pénitentiaires D. pénitents

61 « Un opéra qui en met plein ... Aïda, version pyrotechnique. »
A. les esprits B. les mains
C. les têtes D. les yeux

62 « Un GPS qui sort des sentiers ... aussi à l'aise en voiture qu'en randonnée à la campagne. »
A. abrupts B. battus
C. étroits D. foulés

63 « Une distribution de choix et un scénario bien ... pour une comédie profondément humaine et réaliste. »
A. attaché B. édifié
C. ficelé D. résumé

La validité de l'attestation comportant les résultats des épreuves d'expression écrite et/ou orale sera celle de l'attestation initiale (épreuves QCM). Cette nouvelle attestation reprendra les scores obtenus aux QCM. Si le candidat passe les épreuves EE et/ou EO à des dates différentes et sous un code candidat différent, ses résultats ne pourront pas figurer sur une même attestation. Il n'est pas possible de faire figurer sur une attestation, une combinaison des meilleurs résultats. Carte des centres de passation TCF Vos résultats seront transmis au centre de passation dans un délai de 15 jours ouvrés* à compter de la date de réception du matériel de session par France Éducation international.

*Dans le cadre d'une passation sur ordinateur, ce délai est ramené à 10 jours ouvrés à compter de la clôture de la session seulement en cas de passation des QCM seuls. C'est le centre de passation qui doit vous remettre votre attestation TCF.



Votre attestation aura une durée de validité de 2 ans à partir de la date de délivrance des résultats. Cette date de validité sera indiquée sur votre attestation. Le TCF tout public évalue six niveaux de connaissance du français (définis en référence au Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A1 non atteint 0 à 100 points A1 101 à 199 point A2 200 à 299 points B1 300 à 399 points B2 400 à 499 points C1 500 à 599 points C2 600 à 699 points Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte selon les épreuves passées : un score pour la compréhension orale, un score pour la maîtrise des structures de la langue et un score pour la compréhension écrite ; des résultats globaux QCM qui sont une moyenne pondérée (et non arithmétique) des 3 scores obtenus aux QCM, quand ces épreuves sont passées, une note sur 20 pour l'expression orale et/ou une note sur 20 pour l'expression écrite ; ces 4 scores et ces 2 notes sont traduits en niveaux du CECRL pouvant aller de « niveau A1 non atteint » au niveau C2 ; si et uniquement si toutes les épreuves (QCM + Expression orale + Expression écrite) sont passées lors d'une seule et même session, un niveau global calculé à l'aide de l'ensemble des résultats (QCM + épreuves d'expression) est proposé sous forme d'un tableau indiquant l'atteinte de chacun des 6 niveaux du CECRL. Pour plus d'informations sur les résultats, veuillez cliquer ici. Le TCF tout public n'est pas basé sur un programme de cours mais sur vos compétences en langue française et la capacité générale du candidat à utiliser le français. Ce niveau de langue dépend de la pratique de chacun et peut être amélioré par l'étude du français lors de cours ou d'études d'ouvrages spécifiques (voir la fiche ressources). Les conseils pour se préparer à la passation du TCF sont les suivants : Avant de passer le test : se familiariser avec le format du TCF (format et durée des épreuves), se familiariser avec le déroulement d'une passation TCF, prendre connaissance des exemples d'épreuves, s'immerger aussi souvent que possible dans la langue française en lisant, regardant la télévision, écoutant la radio, des enregistrements, conversant avec des proches, Pendant le test : écouter attentivement les consignes, rester le plus concentré possible notamment pendant l'épreuve de compréhension orale, ne pas perdre de temps en prenant des notes pour les épreuves QCM, gérer son temps pour les épreuves de maîtrise de structure de la langue et la compréhension écrite ainsi que pour l'épreuve d'expression écrite (il faut bien réaliser les 3 tâches). Par ailleurs, pour vous entraîner, il est conseillé de vous exercer avec : L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur le site Le français facile avec RFI L'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF sur le site de TV5Monde Afin de se préparer à la passation du TCF, voici quelques exemples de questions et de sujets. Consigne : Lisez le document. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Sur le livret, vous lisez : Sur le livret, vous lisez : Que proposent Corinne et Patrick à leur amie ? A. De garder ses enfants en juillet. B. De venir passer des vacances avec eux. C. De partir une semaine à Rome. D. De louer une maison ensemble en août. Cochez une case sur la feuille de réponses A B C D Exemple 14 Consigne : Lisez le document. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.